

La vérification des performances revendiquées par les NetCoupeurs est une phase importante de cette compétition. Elle permet de garantir la valeur sportive des résultats en détectant :

- Des tentatives de tricherie,
- Une méconnaissance du règlement (cas très fréquent),
- Des erreurs humaines.

**Les éléments ci-dessous résultent des contrôles de fin de saison 2009 et sont destinées aux vélivoles afin de palier pour l'avenir à des méconnaissances du règlement ou erreurs humaines.**

## **Erreur 1 : Performance revendiquée en « comme prévu » avec départ hors secteur**

↳ **Performance déclassée en « libre »**

Rappel : le départ est pris en coupant :

- soit une ligne de départ perpendiculaire la première branche et de longueur totale 1 km
- soit un quadrant d'observation de 1 km de rayon (code sportif § 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.8)

## **Erreur 2 : Vol déclaré en « comme prévu » et point de virage hors secteur**

↳ **vol libre**

Rappel : la zone d'observation d'un point de virage est soit :

- Exclusivement le cercle d'observation (code sportif § 1.3.6)
- Exclusivement le quadrant d'observation (code sportif § 1.3.8)

**Pour un même circuit le type de point de virage doit être homogène.**

**A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009, on peut mixer le type de zone d'observation dans un même vol.**

Rappel du code sportif concernant les secteurs/lignes des départs et point de virage :

**1.3.6** Le cercle d'observation, centré sur le point de virage, a pour rayon 500 m.

**1.3.8** Le quadrant d'observation (un quart des 360° autour du jalon) est l'angle de 90° dont la bissectrice est :

- a. pour un point de virage, confondue avec la bissectrice extérieure de l'angle du parcours ;
- b. pour le point de départ, symétrique de la première branche par rapport à ce point ;
- c. pour le point d'arrivée, symétrique de la dernière branche par rapport à ce point.

### **Erreur 3 : Déclaration papier (vol "comme prévu") non remise**

↳ **vol libre**

**Rappel** :

Lors de son inscription le pilote s'engage à respecter le règlement de la NetCoupe et les règles de l'air.

Il accepte de soumettre tous ses vols et attestations aux contrôles organisés par les Responsables clubs, les Commissaires ou les administrateurs de la NetCoupe

### **Erreur 4 : Fichier de vol enregistré par un appareil n'ayant pas la capacité de détecter l'utilisation du moteur**

↳ **vol annulé ( → distance 10 km)**

**Rappel** : Les seuls enregistreurs admis pour valider une performance sur un planeur motorisé sont les enregistreurs de vol agréés FAI/IGC disposant de la fonction de **détection de l'usage du moteur**, cf. code sportif : « enregistreur des moyens de propulsion (MdP) »

### **Erreur 5 : Fichier IGC non valide (signature électronique absente ou invalide)**

↳ **vol libre**

**Rappel** : Assurez vous de l'intégrité de vos fichiers de vols et + lisez la notice de vos équipements.

### **Erreur 6 : Déclaration non valide**

↳ **vol libre**

**Rappel** : La déclaration électronique doit être **enregistrée avant le décollage**.  
Lisez la notice de vos instruments ( !! aux horloges des PDA !!)

## **Erreur 7 : Déclaration « papier » non valide**

↳ **vol libre**

### **Rappel :**

- La déclaration de vol avant le décollage doit mentionner **avec précision le nom et les coordonnées géographiques** (latitude et longitude) des points de départ, de virage et d'arrivée.
- La déclaration de vol doit être **signée par un témoin** avant le décollage.
- La déclaration de vol doit **rester au sol jusqu'à la fin du vol**.
- Après le vol, le pilote signe sa déclaration en certifiant exactes sur l'honneur les informations mentionnées.

### **Documentations :**

- NP4.2 : <http://www.netcoupe.net/Publishing/Regle.aspx>
- Guide analyse des vols :  
<http://www.planeur.net/download/netcoupe/GuideAnalyseNetcoupe.pdf>
- Blog de la commission sportive FFVV : <http://sportive.ffvv.org>
- Liste des enregistreurs de vol homologués IGC :  
[http://www.fai.org/gliding/system/files/igc\\_approved\\_frs.pdf](http://www.fai.org/gliding/system/files/igc_approved_frs.pdf)